



Trois secteurs, Trois ans plus tard : Progrès et lacunes dans la lutte contre le travail forcé

Avril 2019¹

¹ Ce document comprend un extrait du rapport ci-dessus. Le rapport complet peut être téléchargé en anglais [ici](#).

Résumé exécutif

Les violations des droits des travailleurs persistent dans les chaînes d'approvisionnement actuelles des entreprises. Dans des articles publiés au courant des mois précédant la rédaction du présent rapport, les travailleurs ont cité une série de problèmes, notamment le paiement de milliers de dollars pour obtenir un emploi dans une usine, les fausses promesses d'agences de recrutement de recevoir des salaires deux fois plus élevés que les salaires réels, la nécessité de travailler 12-24 heures supplémentaires par semaine juste pour gagner assez pour survivre, la confiscation de leur passeport et l'obligation de payer une commission pour leur restitution.² On estime à 24,9 millions le nombre de personnes victimes du travail forcé dans le monde, dont 16 millions sont exploitées dans le secteur privé.³

En 2016, KnowTheChain a évalué 60 entreprises dans trois secteurs à risque élevé - les technologies de l'information et de la communication (TIC), les produits alimentaires et les boissons, l'habillement et les chaussures - sur leurs efforts de lutte contre le travail forcé dans leurs chaînes d'approvisionnement. En 2018, cet effort a été réitéré et élargi à 119 entreprises.⁴ KnowTheChain est conçu à la fois comme un baromètre fondé sur des données probantes pour évaluer les pratiques des entreprises et comme une ressource pour les entreprises et les investisseurs en vue d'améliorer les politiques et les actions visant à faire face aux risques du travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Ce rapport est l'occasion de concourir à la réalisation de ces deux objectifs.

Ce rapport présente les résultats des études comparatives de KnowTheChain sur les progrès réalisés par les entreprises dans la lutte contre le travail forcé dans les secteurs à risque élevé (Section 2) et les lacunes les plus graves qui persistent même parmi les entreprises ayant des pratiques sociales plus avancées dans la chaîne d'approvisionnement (Section 3). La section 4 du présent rapport propose des recommandations pour les entreprises de tous les secteurs et à toutes les étapes de l'élaboration de leurs politiques et procédures de lutte contre le travail forcé. L'outil complémentaire Excel joint à l'annexe 1 offre des orientations sur la façon de démarrer et de s'appuyer sur les pratiques existantes, et fournit également des exemples de bonnes pratiques dans trois secteurs. La section 5 invite les investisseurs à agir et présente des questions à poser aux entreprises bénéficiaires de financements. Les investisseurs peuvent également utiliser l'annexe 2 pour se renseigner sur les résultats de l'étude comparative (notamment les thèmes essentiels du Recrutement et de la Voix des Travailleurs) des 119

² The Guardian (9 décembre 2018), "[NHS rubber gloves made in Malaysian factories linked with forced labour.](#)" (Les gants en caoutchouc NHS fabriqués dans des usines malaisiennes liées au travail forcé) Consulté le 1er février 2019. Les entreprises en cause ont nié les allégations. The Telegraph (23 janvier 2019), Nicola Smith. "[Revealed: condom supplier to NHS and British high street accused of 'shameful' working conditions.](#)" (Révélation: le fournisseur de préservatifs du NHS et des magasins britanniques accusé de conditions de travail "honteuses".) Consulté le 1er février 2019.

³ Organisation internationale du travail (OIT), "[Forced labour, modern slavery and human trafficking.](#)" (Travail forcé, esclavage moderne et traite d'êtres humains) Consulté le 22 janvier 2019.

⁴ Les études comparatives de KnowTheChain pour 2018 comprenaient 121 évaluations d'entreprises, mais seulement 119 entreprises, étant donné qu'Amazon et Walmart ont été évalués dans deux études comparatives sectorielles différentes. Afin de déterminer les scores moyens pour l'ensemble des secteurs du rapport, la moyenne des deux ensembles de scores pour Amazon et Walmart a été calculée. Le calcul des scores moyens en utilisant seulement l'un des résultats sectoriels des entreprises ou en incluant deux fois chaque entreprise mène à des scores moyens sensiblement identiques, avec seulement de légères différences de scores. Voir l'annexe 2 pour les scores moyens d'Amazon et de Walmart, ainsi que les scores propres à chaque secteur.

entreprises et l'annexe 1 pour indiquer aux entreprises bénéficiaires les exemples de bonnes pratiques d'entreprises comparables.

Le score global moyen des 119 entreprises est faible, soit 33/100. Parallèlement, il est encourageant de constater que la majorité des entreprises ayant fait l'objet d'une étude comparative en 2016 et 2018 ont démontré des améliorations au fil du temps et que ces améliorations proviennent d'entreprises dans toutes les régions et dans tous les secteurs. Cependant, comme l'indique le score global moyen, toutes les entreprises ont encore un long chemin à parcourir.

Après les analyses comparatives de 2016 et 2018, KnowTheChain a collecté des données permettant de comparer les pratiques des entreprises dans tous les secteurs et au fil du temps. À partir de ces données, KnowTheChain a identifié les domaines dans lesquels des progrès ont été réalisés, mais aussi ceux dans lesquels les pratiques des entreprises ne permettent toujours pas de lutter contre le travail forcé :

- **Les entreprises prennent peu de mesures pour lutter contre les pratiques de recrutement abusives.** Moins de la moitié des 119 entreprises évaluées (41%) interdisent les frais de recrutement payés par les travailleurs et moins de 10% divulguent les documents prouvant qu'elles ont remboursé les frais de recrutement aux travailleurs de leurs chaînes d'approvisionnement. Ce manque d'action est préoccupant si l'on considère que plus de la moitié (51%) des travailleurs en situation de travail forcé dans le secteur privé subissent la servitude pour dettes (c'est-à-dire que les travailleurs sont obligés de travailler pour rembourser une dette, qui est souvent accumulée par des frais de recrutement exorbitants).⁵
- **Les entreprises ménagent leurs efforts pour soutenir et permettre aux travailleurs de la chaîne d'approvisionnement d'exercer leurs droits.** Seulement 13% des entreprises déclarent s'engager avec des syndicats mondiaux ou locaux pour soutenir la liberté d'association dans leurs chaînes d'approvisionnement. De même, seulement 19% des entreprises prennent des mesures pour s'assurer que les mécanismes de règlement des réclamations sont communiqués aux travailleurs dans leurs chaînes d'approvisionnement.
- **Les acheteurs ont de meilleurs scores que leurs fournisseurs,**⁶ même si la plupart d'entre eux exigent de leurs fournisseurs qu'ils respectent leurs normes dans leur propre approvisionnement. Les données de l'étude comparative et les conversations avec les représentants des entreprises montrent que, lorsque les acheteurs s'attaquent aux risques de deuxième rang de leur chaîne d'approvisionnement, ils ont tendance à surveiller directement les fournisseurs de deuxième rang et à demander aux fournisseurs de premier rang de s'approvisionner auprès des fournisseurs de deuxième rang présélectionnés, plutôt que de permettre aux fournisseurs de premier rang de s'approprier leurs chaînes d'approvisionnement.
- **Les entreprises basées en Asie obtiennent des scores inférieurs à ceux des entreprises basées en Europe et en Amérique du Nord** dans l'ensemble des secteurs et des thèmes. Même si des instances de travail forcé sont documentées dans la région Asie-Pacifique⁷ et que

⁵ OIT (2017), "[Global Estimates of Modern Slavery](#): (Estimations mondiales sur l'esclavage moderne) [Forced Labor and Forced Marriage](#)," (Travail forcé et mariage forcé) pp. 10-11.

⁶ Aux fins du présent rapport, toute entreprise évaluée qui achète auprès d'une ou de plusieurs entreprises évaluées est considérée comme une acheteuse, et toute entreprise évaluée qui approvisionne une ou plusieurs entreprises évaluées est considérée comme une fournisseuse. Notez que certaines entreprises sont à la fois acheteuses et fournisseuses. Pour plus de détails, voir la Section 3.

⁷ Département américain du travail (2018), "[List of Goods Produced by Child Labor or Forced Labor](#)," (Liste des biens provenant du travail des enfants ou du travail forcé) p. 5.

la majeure partie de la production, en particulier dans les secteurs des TIC et de l'habillement, a lieu dans cette région, cela ne se traduit pas par une diligence raisonnable accrue, ni des mesures supplémentaires.